

**La Pirogue
de Moussa Touré**

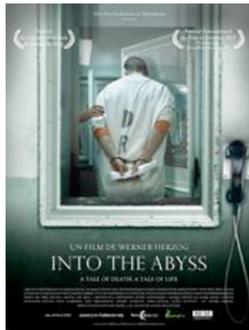
Sélection officielle « Un certain regard » Cannes 2012

Le réalisateur Moussa Touré a choisi la fiction pour nous plonger dans le réel des drames que vivent les Africains fuyant la misère ou l'absence de perspectives d'avenir. Nous avons tous eu connaissance de ces drames, vu des images de sauvetages mais il nous est rarement donné de vivre «de l'intérieur» une traversée complète. Ce film ne nous en dit pas assez sur les motivations des candidats à l'immigration, sur le sort des familles dans l'attente, mais il est essentiel pour comprendre ce que ces hommes ont enduré.



**Into the abyss,
un conte de mort, un conte de vie
de Werner Herzog**

Le projet du réalisateur Werner Herzog n'était pas de faire un film militant contre la peine de mort. Il enquête sur une affaire survenue en 2001, au Texas. Pour s'emparer d'une voiture deux garçons de dix-huit ans assassinent trois personnes, puis vont faire la tournée des bars en se vantant de leurs exploits, avant de se faire arrêter sur un parking. Nul pathos chez Werner Herzog qui mène ses interviews de manière impitoyable, face à des interlocuteurs qui n'éveillent en lui, il le leur dit, aucune sympathie. En revanche, ce qu'il leur témoigne, c'est le respect dû à tout être humain. C'est le capitaine qui dit l'inutilité de la peine de mort, la facilité avec laquelle on peut changer les lois, le respect de la vie, simple trait d'union entre deux dates. C'est beaucoup plus fort qu'un film didactique.



**Khaos,
les visages humains de la crise grecque
de Ana Dumitrescu**

La plupart des films documentaires sur les questions sociales, le chômage, la précarité, adoptent un ton et un type d'images conformes à la noirceur de leur sujet. Khaos est un film profondément original, en ce qu'il montre la profondeur et les dangers de la crise grecque au moyen d'images, de couleurs, de musiques toujours vivantes, souvent joyeuses, mettant ainsi l'humain – le cinéma, l'art, la vie – au-dessus du malheur vécu et dénoncé.

Plusieurs soirées-débat sont organisées par le cinéma La Clef

LES EMISSIONS SUR RADIO LIBERTAIRE 89.4 FM

Vendredi 2 novembre de 19h à 21h

La prochaine émission de "L'invité du vendredi", a été préparée par les "Ligueurs au prétoire"



A noter la parution de:

"Le 17 octobre des Algériens"
de Marcel et Paulette Péju

suivi de

"La triple occultation d'un massacre"
par Gilles Manceron



Edition la Découverte



**Agenda de la solidarité
internationale 2013**

HOMMES & LIBERTÉS n° 159 : dossier "Quels savoirs, pour quelle société ?"



- La culture commune n'est pas une "compétence"
- Les savoirs de l'Ecole: s'équiper pour faire société
- Que faut-il enseigner et comment évaluer les connaissances ?
- Sciences, éthique, société
- Protéger les lanceurs d'alerte, garantir la déontologie de l'expertise
- Sciences : des laboratoires démocratiques ?

La lettre électronique « Droits de l'Homme » n° 86, octobre 2012, « Europe : entre austérité et solidarité, il faut choisir ! » est téléchargeable à l'adresse ci-dessous <http://www.ldh-france.org/lettre/2012/09/28/>

**ATTENTION 3ème JEUDI
jeudi 15 novembre 2012
ASSEMBLEE GENERALE
DE LA SECTION**

Faire le bilan de l'année écoulée
Renouveler le bureau
Elire un nouveau président ou une nouvelle présidente

à la Maison des Associations,
11 rue Caillaux, 75013
Métro Maison Blanche
accueil à partir de 19h30



Actualités

de la section Paris 5ème - 13ème

Agenda et contacts

N°18 - 11 octobre 2012

Permanence d'aide et d'information juridique des étrangers:
le samedi matin de 10h à 12h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013 M° Maison Blanche

Permanence étudiants étrangers (RUSF/LDH)
Le samedi matin de 10h à 12h à la faculté de droit
12 place du Panthéon 5ème

Contacts :
Camille Billmann
billmann.camille@neuf.fr
Marion Ballet
06 64 66 78 01

Ligueurs au prétoire:
Contacts :
Marianne Wolff
marianne.wolff@wanadoo.fr
01 45 81 69 15

Alice Bertin
alicebertin@orange.fr
01 42 72 55 35
06 76 74 81 71

RESF
Permanences:
tous les samedis de 10h à 12h - les 2ème et 4ème mercredis de 15h à 17h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013 M° Maison blanche

Contact : Jocelyne Vaudenay: jvaudenay@gmail.com
06 86 90 42 04

Diffusion des tracts:
Actuellement :
marchés Blanqui - Mouffetard et Maison Blanche, le dimanche matin, et d'autres, selon actualité et disponibilités - autres lieux selon les contenus traités

Contact : Martine Common: common.martine@wanadoo.fr

LE QUOTIDIEN DE LA VIE DE LA SECTION

Le poids politique de la Ligue des Droits de l'Homme tient pour une grande part au nombre de ses adhérents.

Pour maintenir notre indépendance, notre capacité d'analyse, de critique... et de propositions, nous avons besoin d'adhérents nombreux, car leurs cotisations sont notre principale source de financement, et leur enthousiasme notre meilleure source d'énergie, propre nous en sommes sûrs, renouvelable nous l'espérons.

A cette époque de l'automne 2011 notre section comptait 182 adhérents dont 24 nouveaux, cette année seulement 173 ligueurs ont renouvelé leur adhésion et nous n'avons accueilli que 15 nouveaux adhérents.

Les adhérents de 2011 qui n'avaient pas renouvelé leur cotisation en 2012 ont reçu un appel à réadhérer envoyé par la section, ils recevront un appel similaire, venu du siège, entre le 15 et le 19 octobre.

Le prélèvement mensuel est largement préconisé par le siège. Un formulaire est à votre disposition dans toutes les réunions de section, il peut également être demandé au trésorier de la section <alain-lemouel@wanadoo.fr>

Chaque année en novembre les sections tiennent leur assemblée générale pour renouveler les bureaux. Cette année la date limite est le 8 décembre.

L'assemblée générale de notre section se tiendra lors de la réunion mensuelle de novembre, le 3ème jeudi du mois et non le 2ème du fait des vacances scolaires, soit le jeudi 15 novembre à 20h.

Le bureau élu est composé de 5 personnes : président, secrétaire, secrétaire-adjoint, trésorier, trésorier adjoint.

Depuis plusieurs années notre section a choisi d'élargir les réunions de bureau à des membres non-élus, qui animent ou participent à des activités spécifiques, ou sont simplement intéressés par le travail d'organisation de la vie de notre section. Les réunions de cette "équipe d'animation" rassemblent donc une fois par mois plus d'une dizaine de personnes. On y travaille, on y discute, on y mange et on y boit. C'est un moment convivial et constructif.

Ce journal arrive à son numéro 18. Il est destiné en priorité à vous tenir informés des activités de la section. N'hésitez pas à donner votre avis sur son contenu, et à y participer. Vous pouvez envoyer vos propositions à <jvaudenay@wanadoo.fr> ou venir en parler à une prochaine réunion de l'équipe d'animation.





Nous avons actuellement deux pages facebook en cours d'actualisation. On en reparlera dans un prochain numéro.

Agenda militant d'octobre :

Sauver le peuple syrien

Appel à la manifestation du

Collectif Urgence Solidarité Syrie,

le samedi 20 octobre 2012, Place de la Nation à Paris, en cortège jusqu'à la Bastille.

« Ce qui importe c'est la définition des pouvoirs et des responsabilités devant le peuple, et la mise en place d'institutions authentiquement populaires »

Mehdi Ben Barka

47^e anniversaire de l'enlèvement de Mehdi Ben Barka

Rassemblement le lundi 29 octobre 2012 à 18h00,

bd Saint-Germain, face à la Brasserie Lipp,

métro : Saint-Germain-des-Prés

18^e université d'automne de la LDH

« Jeunesse : quelle place dans la société ? »

Les 24 et 25 novembre 2012, à l'espace Reuilly, 21 rue Hénard, dans le 12^e arrondissement de Paris.

Quelle place des jeunes dans notre pays et à l'échelle européenne ? dans quelle mesure les générations sont en passe de devenir une nouvelle clé de lecture des fractures centrales de la société française ?

Les ligueurs au prétoire sur radio Libertaire

Ecoutez l'émission « **DES GENS ET DES DROITS** », Une émission de la Ligue des droits de l'Homme, sur Radio Libertaire (FM 89,4), réalisée par la section Paris 5/13, le vendredi 2 novembre, de 19h à 21h,

Cette émission évoquera la démarche du groupe « Ligueurs au prétoire » aux audiences du Juge des libertés et de la détention (JLD) et à la cour d'appel, au Tribunal de grande instance de Paris, concernant les étrangers retenus en centre de rétention administrative, sous la menace d'un renvoi dans leur pays.

Au cours de cette émission, nous relaterons notre participation, évoquerons quelques cas, ferons part de ce qui nous a le plus marqués, choqués, étonnés... recevrons plusieurs ex-retenus, questionnerons Mylène Stambouli, avocate et membre du bureau national de la Ligue...

Nous avons aussi demandé à une comédienne de nous lire un poème et un texte de J. P. Vernant sur l'étranger.

Et quelques morceaux de chansons et musique...

Nous serions contents de connaître vos réactions positives, négatives, mitigées... (mails à marianne.wolff@wanadoo.fr). C'est une première pour nous !

Les ciné-débats

Notre collaboration avec le cinéma La Clef nous permet à présent, dans la mesure où nous nous engageons à assurer un certain nombre d'entrées, de bénéficier de la publicité pour nos projections-débats, annoncées dans la presse comme tout autre film. C'est ce qui s'est passé pour le documentaire "Les éclaireurs", où nous avions une soixantaine de spectateurs. Voici quelques propositions de films, y compris de fiction:

Louise Wimmer
Ombline

La petite Venise
De Mémoire d'ouvrier
L'enfant d'en-bas
Polisse

N'hésitez-pas à faire part de vos suggestions.

Les permanences juridiques:

A la maison des associations du 13^{ème} on manque de monde pour accueillir les étrangers toujours nombreux à avoir besoin de conseils.

Si vous avez du temps le samedi matin ...

La permanence juridique pour les étudiants étrangers à la Sorbonne n'a pas encore repris.

Démocratie locale:

Le tirage au sort du collège habitants des conseils de quartier a eu lieu et les bureaux d'animation ont été en partie renouvelés.

Un projet qui peut intéresser les ligueurs:

La mise en place d'une commission solidarité-précarité interquartier

Faites-nous savoir dans quel conseil de quartier vous êtes et la nature des questions traitées - voici quelques relais:

CQ1 Martine Common <common.martine@wanadoo.fr>

CQ2 Jocelyne Vaudenay <jvaudenay@gmail.com>

CQ4 Hélène Beauvais-March <h.beauvais-march@orange.fr>

CQ7 Sophie Sainte-Marie <so.sainte-marie@orange.fr>

La Semaine de la solidarité Internationale :

Pour la première fois, cette année, la Mairie du 13^{ème} va participer au Mois de l'Economie sociale et solidaire et a formé le projet de réunir à cette occasion, dans les différents espaces de convivialité de la Mairie, les acteurs de l'Economie sociale et solidaire de l'arrondissement, les associations du 13^{ème} qui oeuvrent dans le domaine de la solidarité internationale et des représentants des organismes municipaux, régionaux et nationaux qui interviennent dans ces domaines.

Notre section étant invitée elle tiendra un stand mais nous ne savons pas encore si notre participation ira au-delà.

Un forum se tiendra le samedi 17 novembre à la Mairie de 9h à 19h.

Ailleurs dans le monde:

Les nouveaux jeunes ligueurs de la section nous ont fait part de leur étonnement de ce que la répression contre les mineurs d'Afrique du sud n'ait pas davantage fait l'objet de réactions. Ils ont sollicité le bureau d'animation et une réflexion est en cours pour savoir s'il est possible d'organiser une information-débat sur la situation en Afrique du sud.

Point sur la situation du foyer Chevaleret:

Le mardi 9 octobre les délégués du foyer du 63 rue du Chevaleret avaient invité les associations de soutien du 13^{ème} à une réunion d'information suite à un courrier au gestionnaire ADOMA demeuré sans réponse depuis deux mois.

La LDH 5-13, le MRAP 13^{ème}, RESF Paris 5e-13e, le COPAF, le conseil de quartier n°7, la Gazette du 13^{ème}, le Parti de Gauche étaient représentés en présence de plusieurs délégués d'autres foyers du 13^{ème}.

Neuf résidents du foyer font l'objet de jugements d'expulsion pour sur-occupation de leurs chambres.

Ces expulsions ont été prononcées par le Tribunal d'Instance du 13^{ème} suite à des constats faits par huissier à 6 h du matin.

Les personnes expulsées commencent à être convoquées au commissariat et de nouveaux constats d'huissier sont faits dans d'autres chambres.

Cette situation est sans précédent et relève d'une totale hypocrisie au regard de la crise du logement et de l'absence de places nouvelles dans les foyers de migrants. De plus, le gestionnaire attribue à des personnes extérieures au foyer les lits qui se libèrent au lieu de les attribuer au sein du foyer à ceux qui attendent depuis longtemps.

Ces procédures s'inscrivent dans la perspective de la réhabilitation programmée du foyer. Il y a en effet actuellement dans ce foyer 145 chambres à 3 lits. La volonté d'ADOMA est de réduire le nombre de résidents. Des rendez vous vont être demandés aux responsables d'ADOMA dans les jours qui viennent ainsi qu'à l'adjointe au Maire de Paris en charge de la réhabilitation des foyers. La LDH 5-13^{ème} soutient ces initiatives et s'efforcera d'être présente à ces différents rendez vous.

Retour sur les changements promis, attendus. Que font les militants ?

Les contrôles d'identité

Le Gisti, Graines de France, Human Rights Watch, la Ligue des droits de l'Homme, la Maison pour un Développement Solidaire, Open Society Justice Initiative, le Syndicat des Avocats de France, le Syndicat de la Magistrature lancent un « Appel pour le respect de l'engagement n°30 de François Hollande, Président de la République »,

30. *Je lutterai contre le « délit de faciès » dans les contrôles d'identité par une procédure respectueuse des citoyens, et contre toute discrimination à l'embauche et au logement. Je combattrai en permanence le racisme et l'antisémitisme.*

Soucieuse d'aider le gouvernement ces associations ont élaboré des propositions pour la mise en oeuvre de cet engagement.

1 - L'encadrement juridique des contrôles d'identité - Réformer l'article 78-2 du Code de procédure pénale.

2 - Encadrer juridiquement la pratique des palpations de sécurité

3 - Remettre un récépissé: une garantie pour la personne contrôlée et pour le policier

4 - Organiser un dialogue entre police et population sur la pratique des contrôles d'identité

5 - Renforcer la formation des policiers

6 - Modifier les critères d'évaluation et de promotion des policiers

Familles en rétention : l'acharnement.

Un communiqué de l'observatoire de l'enfermement des étrangers



«Le vendredi 28 septembre le gouvernement, réuni en conseil des ministres, a adopté le projet de loi élaboré par le ministre de l'intérieur « relatif à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées ».Si, d'un côté, le gouvernement restreint le champ d'application du délit de solidarité

– sans toutefois l'abroger - de l'autre côté il crée une nouvelle mesure de rétention à destination exclusive des étrangers, se substituant à la garde à vue et destinée à faciliter, comme elle, la traque des sans papiers puis leur expulsion.

Cette garde à vue « bis » qui ne dit pas son nom n'a pas d'autre objet que de rétablir au plus vite le niveau de performance atteint par le précédent gouvernement dans les procédures de reconduite à la frontière (...). Si les objectifs d'expulsions ne sont plus chiffrés, la mise en place, en urgence, de ce nouveau dispositif d'enfermement « ad hoc » confirme qu'ils demeurent inchangés.

(...)

L'empilement des dispositifs d'enfermement, l'addition des procédures inhumaines et la caution donnée au rejet de l'étranger n'ont jamais fait et ne feront jamais le socle d'une politique respectable et responsable.

1er octobre 2012”

Signataires :

ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture)

ADDE (Avocats pour la défense des droits des étrangers) **COMEDE** (Comité médical pour les exilés)

FASTI (Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs-euse-s immigré-e-s) **GISTI** (Groupe d'information et de soutien des immigré-es)

MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) **Observatoire citoyen du CRA de Palaiseau SM** (Syndicat de la magistrature) **SAF** (Syndicat des Avocats de France)

La circulaire sur les régularisations

Le ministère de l'intérieur a pris des contacts avec les associations, avec les syndicats.

Le préfet de police a rencontré le Réseau Education sans Frontières.

La circulaire, dont on redoute qu'elle ne joue l'arlésienne nous est annoncée pour novembre .

Une nouvelle permanence d'accueil pour les mineurs et jeunes majeurs étrangers isolés.

Une nouvelles permanence destinée plus spécifiquement aux jeunes étrangers isolés se met en place dans le 19^{ème} arrondissement, dans les locaux de l'antenne-jeunes Flandre. Elle se tiendra le mercredi de 19h à 21h et le samedi de 10h à 13h.

Les tâches de cette permanence seront multiples.:

- juridiques (Aide sociale à l'enfance, parquet, juge des enfants, défenseur des droits, tribunal)

- accompagnements : ASE, Centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants, centres d'information et d'orientation, établissements scolaires, juge des enfants

Une première formation aura lieu le 13 octobre.

On prévoit l'ouverture de la permanence pour le mercredi 17 octobre.

Outre des permanenciers il y aura besoin de personnes pouvant accompagner les jeunes dans différentes démarches dans des horaires de journée.

Des dossiers électroniques seront constitués pour permettre la consultation à distance et faciliter le travail des permanenciers à qui on ne peut pas demander une présence hebdomadaire.

Associations participantes:

ADDE - ADMIE - Cimade - DEI-France - Fasti - Gisti - Exilés du X^{ème} - Hors-la-rue - LDH - RESF - Collectif Vigilance 12^{ème} - La Voix de l'enfant

A suivre ...